



Après un conseil communal, Madame la Maire a élaboré avec ses conseillers le discours ci-dessous pour défendre leurs arguments lors de la CLE.

DISCOURS DU MAIRE DE LA COMMUNE RURALE RIVE GAUCHE

Chers habitants et chères habitantes de la commune,

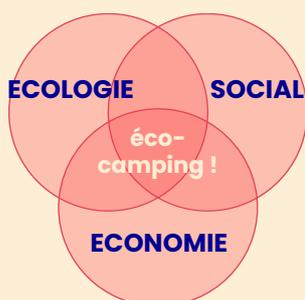
Je m'adresse à vous aujourd'hui pour aborder un enjeu vital pour notre commune : l'avenir de notre approvisionnement en eau potable.

Comme vous le savez, les ressources en eau de notre territoire sont limitées. **Pour répondre aux besoins de nos 1 900 habitants, nous devons prélever un minimum de 150 gouttes d'eau.** Cette quantité est essentielle pour garantir le bon fonctionnement de nos activités, et nous ne sommes donc pas en mesure de réduire notre consommation.

De plus, vous avez sans doute remarqué que notre commune attire chaque année un nombre croissant de touristes, notamment grâce à notre proximité avec le Parc Naturel Régional. Dans ce contexte, je suis heureuse de vous annoncer que **nous prévoyons d'agrandir notre camping actuel** pour doubler le nombre de touristes accueillis dès l'été prochain. **Les travaux d'agrandissement nécessiteront 50 gouttes d'eau supplémentaires.**

Mais ce n'est pas tout ! Si nous obtenons les financements nécessaires, nous avons l'ambition de faire de ce camping un site éco-responsable : il sera alimenté à 100 % par une électricité verte issue de panneaux solaires, et nous mettrons en place des mesures pour réduire son empreinte écologique : gestion raisonnée de l'eau, récupération des eaux de pluie et installation de toilettes sèches notamment. Nous pourrions augmenter la capacité d'accueil sans accroître nos besoins en eau. Par ailleurs, il permettra d'attirer un nouveau type de clientèle, sensible aux enjeux environnementaux. Il insufflera une nouvelle dynamique économique à nos territoires, notamment pour les commerces et restaurants de la ville d'Edupolis.

C'est donc un projet qui sera bénéfique pour tout le territoire !



ÉCOLOGIE : respect de la nature, 100% énergie verte sur site, gestion raisonnée de l'eau et des déchets

SOCIAL : sensibilisation du personnel, emplois locaux, bien-être et convivialité

ÉCONOMIE : économie locale, meilleure gestion des ressources, mise en valeur des territoires et du patrimoine

En ce qui concerne la gestion de l'eau, nous pensons que **la papeterie locale doit revoir son rôle**. Cette industrie, en déclin face à la transition numérique, est très gourmande en eau sans véritablement contribuer au dynamisme de notre bassin. En revanche, nos activités touristiques autour du Parc Naturel Régional s'inscrivent elles dans une perspective de redynamisation économique de notre territoire.

Il est donc essentiel de les privilégier dès maintenant et dans les années à venir.

Comme vous l'avez compris, le Parc Naturel Régional revêt une importance capitale à nos yeux. Il est à la fois un trésor de notre patrimoine, qu'il est crucial de préserver, et une source de revenus pour de nombreux habitants travaillant dans le secteur touristique.

Je défends donc fermement la préservation de la biodiversité, en suivant les recommandations des services de l'État. Il est impossible de puiser dans les 300 gouttes stockées dans la nappe phréatique, car elles sont essentielles à la préservation des écosystèmes et des espèces qui en dépendent.

Cependant, je tiens à souligner que la protection de la biodiversité ne doit pas s'opposer au travail de nos agriculteurs et agricultrices. Leur activité est vitale pour nourrir notre population et garantir la pérennité de notre territoire. **Il est donc impératif de les soutenir et de leur fournir l'eau nécessaire à leurs cultures.**

Je vous remercie pour votre attention.



Qu'est-ce qu'un parc naturel ?

Les parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé « parc naturel régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Actions possibles

- **Sensibilisation des citoyens aux économies d'eau**

25  économisées - coût : **1 million d'€**

La municipalité peut organiser des formations et des ateliers de sensibilisation pour les habitants afin de les encourager à faire des économies d'eau. Cinq gestes simples peuvent être adoptés par tous au quotidien afin de réduire la consommation d'eau :

- vérifier régulièrement son compteur d'eau et réparer les fuites ;
- prendre une douche courte (4 à 5 minutes) et éviter les bains ;
- installer un mousseur sur les robinets et un pommeau de douche économe
- installer un récupérateur d'eau de pluie pour arroser les jardins ;
- installer un goutte-à-goutte pour arroser les plantes

Inconvénients :

- Permet peu d'économie.
- Dépend de la bonne volonté des habitants.

- **Réutilisation des eaux de pluies**

50  économisées - coût : **1 million d'€**



Au sein de notre commune, nous pouvons appliquer les principes de récupération et de recyclage de l'eau de pluie au niveau des bâtiments, des maisons individuelles, des grands équipements collectifs et des ensembles urbains : écoles, mairie, et tout autre espace public. Pour les habitants de maisons individuelles, nous pouvons mettre en place un plan d'installation de récupérateurs d'eau de pluie, en plus d'élaborer un programme de sensibilisation à la bonne gestion de l'eau potable.

Inconvénients :

- Difficulté de mise en place
- Coût conséquent

- **Rendre le camping éco-responsable**

50  économisées - coût : **3 millions d'€**

Contrairement à un camping traditionnel, les éco-campings se distinguent par leurs infrastructures respectueuses de l'environnement et originales. Logements conçus de manière durable, mobilités douces, énergies renouvelables, etc. Ce type de camping permet aussi d'économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie, ou en installant des toilettes sèches. Ce type de camping est d'ailleurs de plus en plus demandé et pourrait être plus rentable qu'un camping traditionnel.

Inconvénients :

- Plus cher à l'installation.
- Conception plus longue

DISCOURS DU MAIRE DE LA COMMUNE RURALE RIVE GAUCHE



DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports



PIREN Seine
Programme Interdisciplinaire
de Recherche sur l'eau et
l'environnement du bassin de
la Seine



ARB
AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



LYCÉES
ÉCO-RESPONSABLES



Illustration des personnages par Sybille Paumier



Le syndicat des agriculteurs du bassin du Pia s'est réuni dernièrement et a rédigé un discours afin de présenter ses arguments lors de la CLE.

DISCOURS DES AGRICULTEURS

En tant que représentant(e) des agriculteurs du bassin du Pia, ma priorité est de permettre à nos agriculteurs et agricultrices de vivre dignement de leur métier. Notre syndicat œuvre sans relâche pour garantir de bons rendements agricoles, tout en assurant à nos concitoyens l'accès à des aliments de qualité, produits localement.

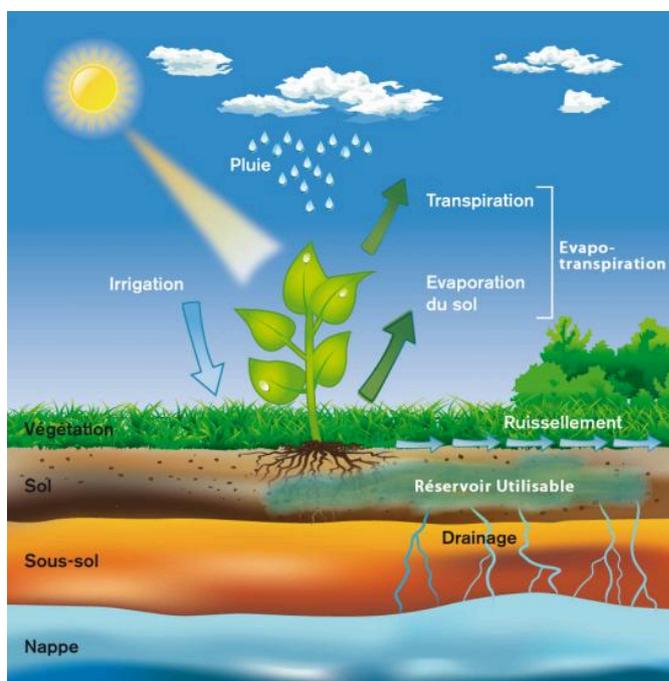
Ces dernières années, nous avons été confrontés à des aléas climatiques tels que des sécheresses, des inondations et des gels tardifs, qui menacent gravement nos productions. Dans un contexte géopolitique incertain, il est crucial de préserver notre sécurité alimentaire en maintenant des rendements agricoles stables. Avec l'été caniculaire annoncé, **nous devons impérativement augmenter nos prélèvements au-delà des 500 gouttes d'eau habituellement extraites de la nappe phréatique. 100 gouttes supplémentaires** au moins seraient requises.

Au sein du syndicat, nous cultivons notamment du maïs. La France est le premier producteur européen de maïs et génère 15 millions de tonnes par an, dont près de 40 % sont exportées, principalement en Europe. Toutefois, le maïs est une plante très gourmande en eau et particulièrement vulnérable au stress hydrique. Les sécheresses des étés 2022 et 2023 ont durement impacté nos cultures, provoquant une baisse significative des rendements.

Cette diminution de productivité a des répercussions sur l'ensemble de la chaîne alimentaire : le maïs fourrage, utilisé principalement pour l'alimentation animale, est crucial pour éviter un déficit des stocks alimentaires pour les élevages bovins.

En dehors de la culture de maïs, nos autres productions dépendent également d'un apport en eau régulier durant leur développement et leur maturation. **Le réchauffement climatique affecte gravement nos cultures** : des périodes de sécheresse prolongées réduisent la disponibilité en eau pour l'irrigation, tandis que des précipitations irrégulières nuisent à la croissance des végétaux, diminuent le volume et la qualité des récoltes, et favorisent la prolifération de maladies et de ravageurs.

DISCOURS DES AGRICULTEURS



La sécheresse édaphique, c'est-à-dire du sol, ou sécheresse agricole, **résulte d'un manque d'eau disponible dans le sol pour les plantes** et pour la photosynthèse. Elle affecte toute la production végétale, et indirectement la production animale. On l'estime à partir d'un bilan hydrique et de la réserve utile des sols (RU). Avec le changement climatique, ces épisodes sont plus fréquents et intenses. Les cultures sont différemment pénalisées : ce sont en général les cultures de printemps qui souffrent le plus dans les systèmes non irrigués.

<https://www.inrae.fr/changement-climatique-risques/leau-ressource-vitale/secheresse-et-solutions>

Pour assurer une irrigation adéquate tout au long de l'année, nous souhaitons donc prélever davantage d'eau. Contrairement au tourisme ou à l'industrie, qui devraient réduire leurs prélèvements d'eau, nous, agriculteurs et agricultrices, faisons vivre nos campagnes et sommes établis depuis des générations. Notre secteur souffre plus que d'autres : le nombre d'exploitations agricoles a diminué de manière drastique depuis le milieu du XXe siècle, avec la perte de 2 millions d'agriculteurs en 70 ans. **L'agriculture est une activité prioritaire, et l'eau en est un élément essentiel.**

Aussi, l'agriculture s'engage déjà dans la transition agroécologique, qui représente un coût considérable pour nos exploitations et met parfois nos cultures en péril. Par exemple, le plan Écophyto, visant à réduire l'usage des produits phytosanitaires, peut nuire à nos rendements. Bien que nous reconnaissons l'importance de préserver la biodiversité, nous pensons que ce ne doit pas être la priorité immédiate. Nous, agriculteurs et agricultrices, sommes souvent appelés à fournir des efforts supplémentaires, mais pour survivre, nous avons besoin de prélever davantage d'eau ! **Nous sommes d'avis d'utiliser les 300 gouttes allouées à la biodiversité et stockées dans les nappes pour irriguer nos cultures.**

Pour continuer à produire localement, favoriser les circuits courts, offrir à nos concitoyens une alimentation durable et garantir un revenu décent à nos agriculteurs, il est impératif de préserver ce secteur.

Actions possibles

- **Irrigation goutte à goutte**
50  économisées - coût : **1 million d'€**

L'irrigation goutte à goutte est un système automatique qui apporte l'eau directement aux racines des plantes, en quantité précise et au bon moment. Ce système est le plus performant pour économiser l'eau.

Avantages :

- Économies d'eau : pas d'évaporation ni de gaspillage dû au ruissellement
- Meilleurs rendements
- Utilisation optimisée des engrais et protection des cultures
- Réduction de la dépendance aux aléas climatiques

Inconvénients :

- Investissements élevés (tuyaux, matériel)
- Installation et entretien des tuyaux (temps supplémentaire)
- Moins adapté aux grandes cultures

- **Rétention d'eau grâce aux réserves de substitution**
75  économisées - coût : **3 millions d'€**

Les réserves de substitution, ou mégabassines, sont des réservoirs qui stockent l'excès d'eau des nappes ou rivières en hiver pour l'irrigation estivale. Elles réduisent les prélèvements directs sur les ressources en eau, même en période de sécheresse.

Inconvénients :

- Coût de construction élevé.
- Impact négatif sur la biodiversité : en stockant une eau qui se serait infiltrée dans les sols, les bassines privent les écosystèmes environnants d'eau, permettant notamment aux zones humides et aux sols de se reconstituer pendant la période hivernale
- Pertes importantes par évaporation (20 à 60 %)
- Ne résolvent pas les causes systémiques des pénuries d'eau

- **Changement de cultures**
25  économisées - coût : **2 millions d'€**



Adapter les cultures au milieu en privilégiant des espèces peu gourmandes en eau (ex. : sorgho, pois chiche, tournesol) permettrait de mieux gérer la ressource dans des régions sèches comme le bassin du Pia.

Inconvénients

- Repenser les systèmes de culture (techniques, calendrier)
- Besoin de nouveaux débouchés sur le marché
- Marchés et rendements souvent incertains
- Certaines cultures plus fragiles (ex. : sorgho)

DISCOURS DES AGRICULTEURS



DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports



PIREN Seine
Programme Interdisciplinaire
de Recherche sur l'eau et
l'environnement du bassin de
la Seine





L'élú d'Édupolis a sollicité sa conseillère en charge de la transition écologique et son chargé de communication pour rédiger ce discours destiné à défendre ses arguments lors de la CLE.

DISCOURS DE L'ELU D'EDUPOLIS

Mes chers concitoyens,

En tant qu'élú d'Édupolis, mon devoir est de garantir l'approvisionnement en eau, tant pour nos habitants que pour les nombreux touristes présents durant la période estivale.

Nos besoins en eau pour maintenir les activités de la ville et le confort de nos concitoyens sont importants, et **je ne peux accepter une réduction de la quantité d'eau potable prélevée par Édupolis**. Nous avons besoin d'eau potable pour alimenter les 25 000 logements, les 20 écoles primaires, 9 collèges et 3 lycées raccordés à notre réseau d'eau. Il est impensable que ces bâtiments, essentiels à notre ville, se retrouvent privés d'eau potable. De plus, le plus grand hôpital de la région se situe à Édupolis, et il est impératif de garantir un approvisionnement continu en eau pour assurer le bon fonctionnement des services de santé publique.

En tant que représentant des habitants d'Édupolis, je considère que nos besoins en eau doivent être prioritaires. Nous disposons d'une régie autonome – Eau d'Édupolis – qui coordonne la production, l'analyse et la distribution des **650 gouttes d'eau** de qualité nécessaires à nos concitoyens.

Pleinement conscient des enjeux liés au **stress hydrique** dans notre bassin, je m'engage à ne solliciter aucun prélèvement d'eau supplémentaire. Je m'engage aussi à mettre en place des mesures pour réduire notre consommation d'eau non essentielle, notamment pour arroser nos espaces verts ou nettoyer les voiries.

Qu'est-ce que le stress hydrique ?

Également appelé « pénurie d'eau », voire « rareté de l'eau », le stress hydrique est une situation critique qui surgit lorsque les ressources en eau disponibles sont inférieures à la demande en eau. Ses causes sont l'augmentation de la population mondiale, la modification des modes de consommation, l'agriculture intensive, le dérèglement climatique (sécheresses, canicules, inondations...), la déforestation, la pollution (principalement causée par les rejets industriels) et, dans certains pays très chauds, l'évaporation de l'eau



<https://www.alcimed.com/fr/insights/stress-hydrique-solutions/>

DISCOURS DE L'ELU D'EDUPOLIS

Cependant, cet effort doit être partagé. Ma demande est simple : **les activités industrielles, en particulier la papeterie qui puise dans la nappe alluviale, doivent drastiquement réduire leurs prélèvements au profit des besoins vitaux des populations du territoire.**

Enfin, je tiens à exprimer mon soutien aux services de l'État concernant la préservation de la biodiversité. Dans une ville aussi urbanisée qu'Édupolis, nous comprenons l'importance de protéger la biodiversité, à la fois pour la santé de nos citoyens et pour les activités touristiques qu'elle génère. Il est donc indispensable de **laisser au moins 300 gouttes** dans la nappe phréatique afin de préserver la faune et la flore de notre bassin du Pia.

Je vous remercie pour votre attention.

Actions possibles

- **Réutilisation des eaux grises**
50  économisées - coût : **2 millions d'€**

L'utilisation des eaux grises traitées consiste à recycler les eaux usées des douches, lavabos, lave-linge, et parfois de la cuisine. À Édupolis, la municipalité pourrait développer un réseau double de distribution d'eau recyclée pour l'irrigation et divers usages urbains.

Les principales réutilisations incluent :

- Irrigation : espaces verts, terrains de sport, golfs, jardins privés.
- Usages urbains : nettoyage des rues, lavage de voitures, protection incendie, climatisation, chasses d'eau.
- Recyclage en immeuble : bureaux, centres commerciaux, logements.
- Environnement : alimentation de plans d'eau, lacs, cours d'eau pour loisirs ou pêche.

Inconvénients :

- Prix très élevé des travaux.
- Sensibilisation des habitants pour assurer l'acceptabilité.

- **Désimperméabilisation des sols**

50  économisées - coût : **3 millions d' €**



L'imperméabilisation des sols correspond au recouvrement d'un sol par un matériau imperméable (tel que l'enrobé ou le béton), limite l'infiltration de l'eau. La désimperméabilisation vise à remplacer ces surfaces par des surfaces perméables et à déconnecter les eaux pluviales du réseau public.

Avantages :

- Réduction des inondations grâce à un ruissellement limité
- Recharge des nappes phréatiques
- Retour de la nature en ville (îlots de fraîcheur)

Inconvénients :

- Limites liées à l'aménagement urbain.
- Réticence des habitants face aux zones végétales boueuses en hiver.

- **Rénovation des canalisations et du réseau d'eau**

75  économisées - coût : **3 millions d' €**

En France, les fuites des canalisations causent près d'un milliard de m³ de pertes d'eau, principalement en raison de la vétusté, d'une pression excessive ou des mouvements des sols. Les villes peuvent détecter les fuites via l'analyse des factures et effectuer des réparations pour limiter le gaspillage. L'optimisation de l'arrosage public, avec pluviomètres et programmeurs, permet une irrigation plus précise et économe.

Inconvénient :

- Coût élevé des interventions

DISCOURS DE L'ELU D'EDUPOLIS

- **Désimperméabilisation des sols**

50  économisées - coût : **3 millions d'€**



L'imperméabilisation des sols correspond au recouvrement d'un sol par un matériau imperméable (tel que l'enrobé ou le béton), limite l'infiltration de l'eau. La désimperméabilisation vise à remplacer ces surfaces par des surfaces perméables et à déconnecter les eaux pluviales du réseau public.

Avantages :

- Réduction des inondations grâce à un ruissellement limité
- Recharge des nappes phréatiques
- Retour de la nature en ville (îlots de fraîcheur)

Inconvénients :

- Limites liées à l'aménagement urbain.
- Réticence des habitants face aux zones végétales boueuses en hiver.

- **Rénovation des canalisations et du réseau d'eau**

75  économisées - coût : **3 millions d'€**

En France, les fuites des canalisations causent près d'un milliard de m³ de pertes d'eau, principalement en raison de la vétusté, d'une pression excessive ou des mouvements des sols. Les villes peuvent détecter les fuites via l'analyse des factures et effectuer des réparations pour limiter le gaspillage. L'optimisation de l'arrosage public, avec pluviomètres et programmeurs, permet une irrigation plus précise et économe.

Inconvénient :

- Coût élevé des interventions



Les services de l'Etat se sont réunis en amont de la CLE. L'objectif est d'aboutir à un consensus concernant le prélèvement en eau sur le territoire. Ci-dessous le compte rendu de leur argumentaire.

DISCOURS DES SERVICES DE L'ETAT

En tant que représentants de l'État, notre mission est de garantir que la Commission Locale de l'Eau (CLE) de 2024 réponde aux enjeux critiques auxquels nous sommes confrontés. Chaque acteur ici présent est invité à s'exprimer, et nous veillerons à ce que chacun ait la possibilité de faire entendre sa voix.

Nous serons attentifs à vos préoccupations, demandes et propositions, tout en nous assurant que celles-ci soient conformes à la politique nationale de gestion de l'eau.

Comme vous le savez, les derniers étés ont été marqués par des épisodes de sécheresse sévère. Les secteurs de l'agriculture, de la pêche et d'autres activités locales en ont grandement souffert. Ces périodes de stress hydrique, qui deviendront plus fréquentes et plus intenses à l'avenir, nous imposent de repenser la répartition de l'eau sur le territoire, en priorisant les besoins essentiels.

L'approvisionnement en eau potable des communes demeure une priorité absolue. Nous ne pouvons pas accepter que des habitants soient privés d'eau potable. Le territoire englobe les communes rurales de la rive gauche, de la rive droite ainsi que la ville d'Édupolis.

Il est donc impératif que nous trouvions une solution équitable pour répartir les prélèvements d'eau. La coopération est la clé dans cette situation.

Le dérèglement climatique, responsable des sécheresses, est amplifié par la destruction de la biodiversité. Le parc naturel régional, par exemple, joue un rôle crucial en stockant du CO₂, ce qui contribue à atténuer ce phénomène. Protéger et restaurer ces milieux est essentiel si nous voulons inverser la tendance et préserver nos ressources en eau à long terme.

Nous devons agir maintenant.

Préserver la biodiversité n'est pas une option, c'est une nécessité.



Les services de l'Etat se sont réunis en amont de la CLE. L'objectif est d'aboutir à un consensus concernant le prélèvement en eau sur le territoire. Ci-dessous le compte rendu de leur argumentaire.

DISCOURS DES SERVICES DE L'ETAT

Les espaces urbanisés, menace pour la biodiversité
les principales causes d'érosion de la biodiversité en France :

Destruction et dégradation qualitative des habitats

(artificialisation des sols, intensification des pratiques agricoles, élevages intensifs...)



Le changement climatique
(hausse des températures, manque d'eau, érosion des littoraux...)

Surexploitation des ressources naturelles

(ressources halieutique, énergies fossiles...)



Les espèces exotiques envahissantes
(menaces écosystémiques, maladies exotiques...)

La pollution
(eau, sol, air...)



Penser la nature à l'échelle globale du projet d'aménagement

Des refuges potentiels



La biodiversité peut être développée en zones urbaines et périurbaines. Parfois de manière plus importante que dans certains espaces ruraux :



forêts et parcs urbains, bosquets, friches



bassins, mares, étangs artificiels...



jardins, murs et toitures végétalisés...

Les projets d'aménagement sont l'occasion de restaurer des sites que l'urbanisation ou l'agriculture intensive avaient contraints.

Préserver

au maximum
les habitats
les sols naturels
existants

Restaurer

des milieux propices
au développement
d'écosystèmes
la qualité écologique
des milieux

Développer

créer de nouveaux
habitats diversifiés
des
écosystèmes
adaptées
des liens entre
les habitants
et la nature

DISCOURS DES SERVICES DE L'ETAT

Nous tenons à vous rappeler ce que disent les scientifiques : la disponibilité en eau diminue d'année en année. La sécheresse annoncée cet été nous contraint à fixer une **limite stricte de consommation de 1 300 gouttes d'eau**, et il est formellement interdit de créer de nouveaux points de captage ou d'importer de l'eau depuis l'extérieur du bassin du Pia.

Nous savons que chacun de vous explore des solutions pour mieux gérer sa consommation d'eau. Afin de vous accompagner dans cette transition, **nous disposons d'un budget de 5 millions d'euros** pour soutenir les projets les plus pertinents qui permettront de réduire les prélèvements dans le bassin.

Toutefois, tous les projets ne pourront pas être financés : il vous appartient de nous convaincre de la solidité et de la viabilité de vos propositions. **Nous sommes particulièrement sensibles aux projets participant à la préservation de la biodiversité !**

Enfin, nous nous engageons à écouter tout débat constructif et bien argumenté. Toutefois, si aucun consensus n'émerge d'ici la fin de la réunion, l'État se verra dans l'obligation de décider lui-même des quotas de prélèvements d'eau attribués à chaque secteur.

DISCOURS DES SERVICES DE L'ETAT



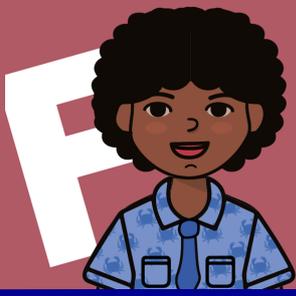
DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports



PIREN Seine
Programme Interdisciplinaire
de Recherche sur l'eau et
l'environnement du bassin de
la Seine



Illustration des personnages par Sybille Paumier



Les associations de protection de l'environnement se sont réunies préalablement afin d'élaborer un plan stratégique de plaidoyer lors de la prochaine CLE pour préserver les écosystèmes aquatiques.

DISCOURS DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Bonjour à toutes et à tous,

En tant que représentant des associations de protection de l'environnement, je suis engagé pour la défense et la protection des milieux aquatiques et leur biodiversité. Je veille à ce que les ressources halieutiques ne soient pas menacées par la destruction des habitats naturels, la pollution ou encore la dégradation de la qualité de l'eau.

L'eau est une ressource vitale, trop souvent surexploitée par l'homme à des fins économiques. Cette surexploitation, combinée aux effets du dérèglement climatique, entraîne une détérioration de la qualité de l'eau et une diminution des quantités disponibles. **Afin de préserver la vie aquatique, nous nous opposons à tout prélèvement d'eau supplémentaire.**

L'un des grands responsables de cette dégradation de l'eau est le secteur agricole : **en France, près de 45 % des ressources en eau sont utilisées par les exploitants agricoles.**

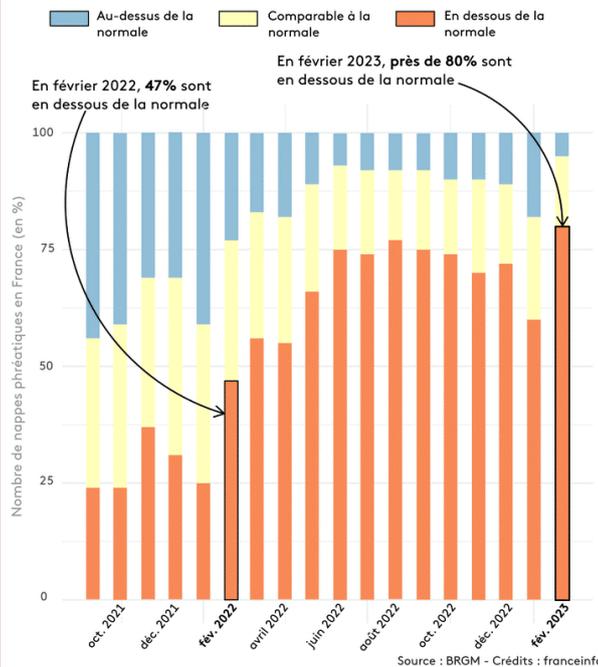
A l'échelle de notre territoire, ils prélèvent 500 gouttes à eux seuls pour arroser leur culture et pour abreuver leur troupeau. Par ailleurs, l'utilisation massive de produits phytosanitaires, pesticides et engrais pollue la ressource. Certaines de ces substances se retrouvent même dans l'eau potable destinée à nos concitoyens et peuvent entraîner des conséquences très graves, notamment des pathologies cancéreuses ou des troubles de la reproduction !

Nous demandons que les agriculteurs régulent leurs prélèvements dans les nappes en optant pour des techniques d'irrigation plus économes en eau et en changeant leur pratiques pour une agriculture plus durable. Nous sommes pour une sanction systématique en cas de contamination avérée de l'eau.

Les prélèvements pour l'industrie représentent également 10 % en moyenne des prélèvements anthropiques en France. Bien que nous ne soyons pas opposés à toutes les activités industrielles, nous dénonçons la quantité excessive d'eau utilisée par certaines industries, notamment la papeterie ! Nous nous opposons à son projet d'agrandissement, qui risquerait d'aggraver la pression sur la ressource en eau. Dans notre société numérique et fortement digitalisée, quel est l'avenir du papier ? Demain, nous aurons toujours besoin d'eau, mais pas de papier...

Pour aller plus loin

Evolution du niveau des nappes phréatiques entre septembre 2021 et février 2023



Source : BRGM

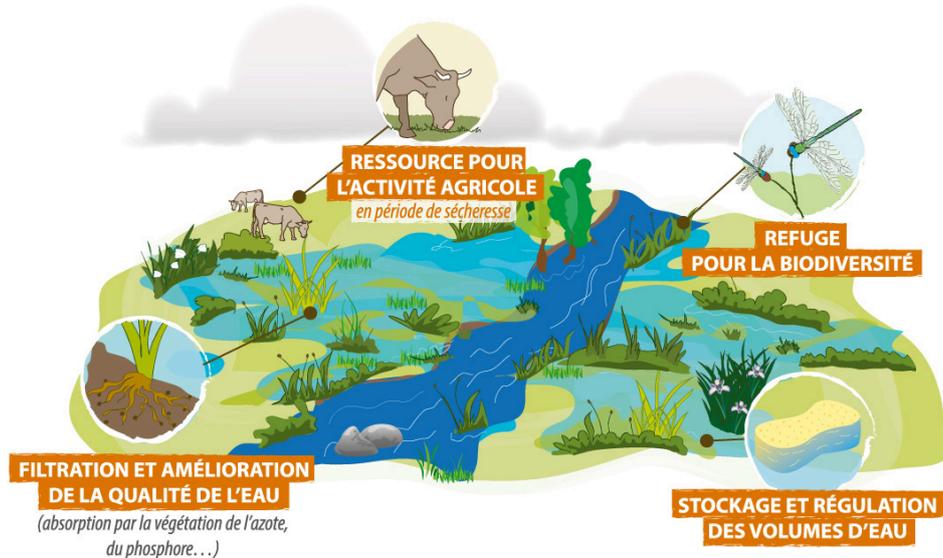
La biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, etc.). C'est un moteur essentiel de la vie sur Terre, qui, en plus d'être détériorée par les activités humaines, est grandement impactée par le dérèglement climatique. Dans l'océan notamment, la hausse des températures augmente le risque de perte irréversible des écosystèmes marins et côtiers, ce qui pourrait être néfaste pour le cycle de l'eau et la vie aquatique.

A notre échelle, nous nous devons de sanctuariser des zones naturelles importantes, telles que les zones humides. Elles fournissent des avantages économiques considérables : alimentation en eau, pêcheries, transports, possibilités de loisirs et de tourisme. Mais ces écosystèmes sont menacés par les activités humaines, notamment par l'intensification de l'agriculture.

Nous exigeons que la biodiversité soit davantage protégée.

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Une zone humide est une région où l'eau est le principal facteur déterminant l'environnement et la vie végétale et animale associée. On les trouve là où la nappe phréatique affleure ou est proche de la surface du sol ou encore, là où la terre est recouverte par des eaux.



Actions possibles :

En tant que professionnels de la biodiversité, nous disposons d'une expertise que nous souhaitons partager bénévolement avec les acteurs du territoire.

- **Conseiller les acteurs dans leur réduction de prélèvements d'eau**
25 💧 économisées - bénévolat

Nous mobilisons nos bénévoles experts en protection de l'environnement pour aider à réduire les besoins en eau. Nous offrons des formations sur les gestes d'économie d'eau, analysons les usages de l'eau sur l'ensemble des activités et conseillons sur le traitement écologique des eaux usées.

Inconvénient :

-Nécessite un temps d'accompagnement.

- **Accompagner les acteurs dans leur projet relatif à une meilleure gestion de l'eau**
50 💧 économisées - bénévolat

Nous mobilisons nos bénévoles qualifiés pour accompagner les acteurs à la mise en oeuvre de véritables stratégies de gestion de l'eau. Ils peuvent vous accompagner techniquement sur le long terme pour réduire votre consommation en eau et réduire vos rejets dans le milieu.

DISCOURS DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports



PIREN Seine
Programme Interdisciplinaire
de Recherche sur l'eau et
l'environnement du bassin de
la Seine



ARB
AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



Illustration des personnages par Sybille Paumier



La direction de la papeterie du bassin du Pia a réuni son Conseil d'Administration pour discuter des besoins en eau de l'entreprise. Voici le compte rendu de la réunion, qui peut être rendu public aux membres de la CLE.

DISCOURS DE LA PAPETERIE

Bonjour à toutes et tous,

Notre papeterie du bassin du Pia, présente depuis 150 ans, est un acteur clé du développement économique de la vallée du Pia. Avec 130 salariés et de nombreux sous-traitants, nous contribuons à l'emploi, à l'industrie papetière française (8 % de la production mondiale)¹ et au tourisme grâce à notre musée qui accueille près de 10 000 visiteurs par an.

L'eau est essentielle à notre processus de fabrication du papier. Elle est nécessaire pour le support des matières premières, le transport de l'énergie sous forme de vapeur, le refroidissement, ainsi que le maintien de la propreté de la machine à papier. Nous avons à coeur de nous inscrire dans une démarche d'économie circulaire : 95 à 98 % des eaux utilisées sont déjà recyclées en interne. Le peu d'eau que nous prélevons est donc nécessaire au fonctionnement de la papeterie.

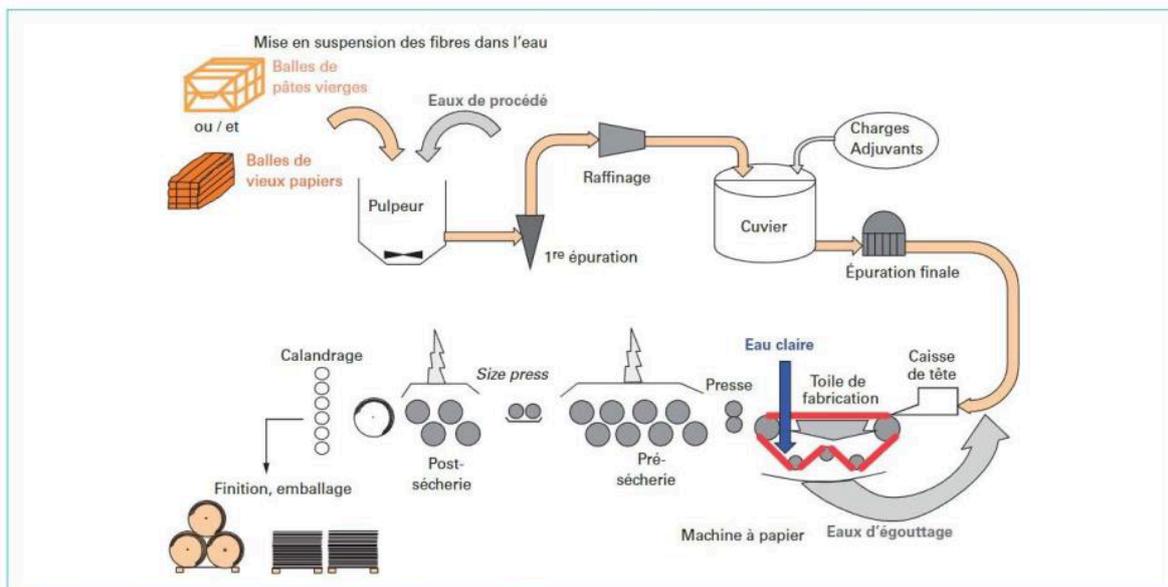


Figure 1 - Schéma de procédé simplifié de la fabrication du papier

Toutefois, pour répondre à la demande croissante en papier et renforcer notre activité face à la concurrence internationale, nous souhaitons développer notre activité. **Cela nécessite une augmentation de nos prélèvements d'eau : nous souhaitons passer de 250 à 300 gouttes.**

1 - Production de papiers et cartons : l'industrie française en 5e position (papetierdefrance.com)

DISCOURS DE LA PAPETERIE

Notre activité papetière génère autant d'emplois que l'agriculture ou le tourisme. Elle est donc tout aussi importante pour le développement du territoire !

Depuis plusieurs années, nous menons une politique RSE ambitieuse pour réduire notre impact environnemental, bien plus que certains secteurs comme l'agriculture, principal pollueur et gaspilleur d'eau. De même, le développement du camping de la commune rive gauche perdrait de son sens si vous mettez en péril l'activité touristique de notre bassin auquel contribue fortement notre musée.

Enfin, la biodiversité doit être préservée sur notre territoire, pour offrir à nos concitoyens et aux touristes saisonniers de beaux paysages à l'instar du parc naturel régional. Cependant, nous vous interpellons à propos de la place prépondérante qui lui est actuellement accordée dans nos débats. Les plantes vertes ne payeront pas les factures ! Faisons nos choix de manière raisonnée, en pensant avant tout à l'avenir des habitants de notre bassin versant.

Actions possibles :

- **Mise en place d'un circuit de recyclage de l'eau**
50  économisées – Coût : **2 millions d'€**

La fabrication du papier nécessite entre 10 et 50 m³ d'eau par tonne, générant une quantité équivalente d'eau blanche traitée. La fermeture du circuit d'eau blanche permettrait de recycler cette eau, réduisant ainsi le besoin d'eau claire (eaux pluviales ou nappes du Pia).

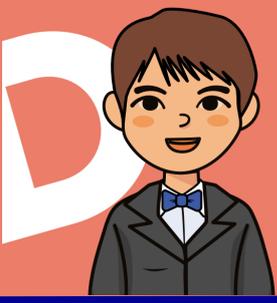
Inconvénients :

- Un système mal adapté peut nuire à la productivité, à la qualité et augmenter les besoins de maintenance.
- Le recyclage dépend du débit et de la qualité d'eau pouvant être obtenus.

- **Réduction du gaspillage de l'eau grâce à l'entretien des machines**
25  économisées – Coût : **1 million d'€**

Les buses de pulvérisation, essentielles à de nombreuses applications en usine (hydratation, nettoyage, lubrification, etc.), impactent fortement les performances et les coûts. Avec l'usure, leurs orifices s'agrandissent, augmentant le débit d'eau et entraînant un gaspillage même s'il est difficile à détecter visuellement. Le remplacement régulier est donc recommandé.

Inconvénient : coût élevé.



Après un conseil communal, Monsieur le Maire a élaboré avec ses conseillers le discours ci-dessous pour défendre leurs arguments lors de la CLE.

DISCOURS DU MAIRE DE LA COMMUNE RURALE RIVE DROITE

Chers habitants de la commune,

En tant que Maire, je me dois de vous alerter sur un problème majeur : le manque d'eau de bonne qualité sur notre territoire. Nous devons agir ensemble pour garantir un accès durable à l'eau potable.

Actuellement, l'essentiel de l'eau que nous prélevée pour assurer les besoins de notre commune nous vient du bassin du Tia, voisin à celui du Pia. **Or, nous avons constaté que l'eau de cette source est fortement contaminée par l'agent pathogène *Cryptosporidium*.** Les services de l'État interdisent formellement de distribuer cette eau, et cette situation est d'autant plus préoccupante avec l'approche de l'été, où les sécheresses pourraient épuiser nos ressources.

Avec 1750 habitants, notre commune nécessite **un minimum de 100 gouttes d'eau pour subvenir à ses besoins.** Il est de ma responsabilité de trouver une nouvelle source d'eau de qualité pour les années à venir. J'ai entamé un dialogue avec les services de l'Etat, qui **seraient d'accord pour que nous prélevions 100 gouttes du bassin du Pia.** Cela représente une opportunité que nous devons saisir.

Par ailleurs, je tiens à soutenir nos agriculteurs, dont le travail est vital, pour nous nourrir tout au long de l'année, et pour l'économie locale. Je comprends leurs besoins et, en période de stress hydrique, je pense qu'il est primordial de donner la priorité aux activités agricoles.

Bien que la Stratégie nationale Biodiversité impose de laisser 300 gouttes dans la nappe pour préserver les écosystèmes, je considère cette exigence disproportionnée face à nos besoins critiques. La commune ne soutient pas les services de l'État sur ce point.

Qu'est-ce que la stratégie nationale Biodiversité 2030 ?

Lancé en 2023, la Stratégie nationale biodiversité vise à décliner l'accord international adopté à Montréal par la COP15 au niveau national et poursuivre l'engagement de la France en faveur de la biodiversité. Elle fixe les objectifs pour la décennie à venir afin de réduire les pressions sur la biodiversité, protéger et restaurer les écosystèmes et susciter des changements en profondeur pour inverser la trajectoire du déclin de la biodiversité. L'un des objectifs est celui de restaurer 30 % des écosystèmes terrestres et maritimes dégradés d'ici à 2030.

Nous devons repenser nos critères et parvenir à un partage plus équitable des ressources en eau, malgré les réglementations en vigueur.

Chers habitants, soyez assurés de la détermination de vos élus à tout mettre en œuvre pour vous garantir un accès à l'eau potable, en été comme en hiver.

Je vous remercie pour votre attention.

Actions possibles :

- **Sensibilisation des citoyens aux économies d'eau**
25  économisées - Coût : **1 million d'€**

La municipalité peut organiser des formations et des ateliers de sensibilisation pour les habitants afin de les encourager à faire des économies d'eau. Six gestes simples peuvent être adoptés par tous au quotidien afin de réduire la consommation d'eau :

- vérifier régulièrement son compteur d'eau et réparer les fuites ;
- prendre une douche courte (4 à 5 minutes) et éviter les bains ;
- installer un mousseur sur les robinets et un pommeau de douche économe
- installer un récupérateur d'eau de pluie pour arroser les jardins ;
- installer un goutte-à-goutte pour arroser les plantes

Inconvénients :

- Permet peu d'économie.
- Dépend de la bonne volonté des habitants.

- **Réutilisation des eaux de pluies**
75  économisées - Coût : **2 millions d'€**

Au sein de notre commune, nous pouvons appliquer les principes de récupération et de recyclage de l'eau de pluie au niveau des bâtiments, des maisons individuelles, des grands équipements collectifs et des ensembles urbains : écoles, mairie, et tout autre espace public. Pour les habitants de maisons individuelles, nous pouvons mettre en place un plan d'installation de récupérateurs d'eau de pluie, en plus d'élaborer un programme de sensibilisation à la bonne gestion de l'eau potable.

Inconvénients :

- Difficulté de mise en place
- Coût conséquent

Actions possibles :

- **Mise en place d'un projet d'agroforesterie**
50 💧 économisées - Coût : **1 million d'€**



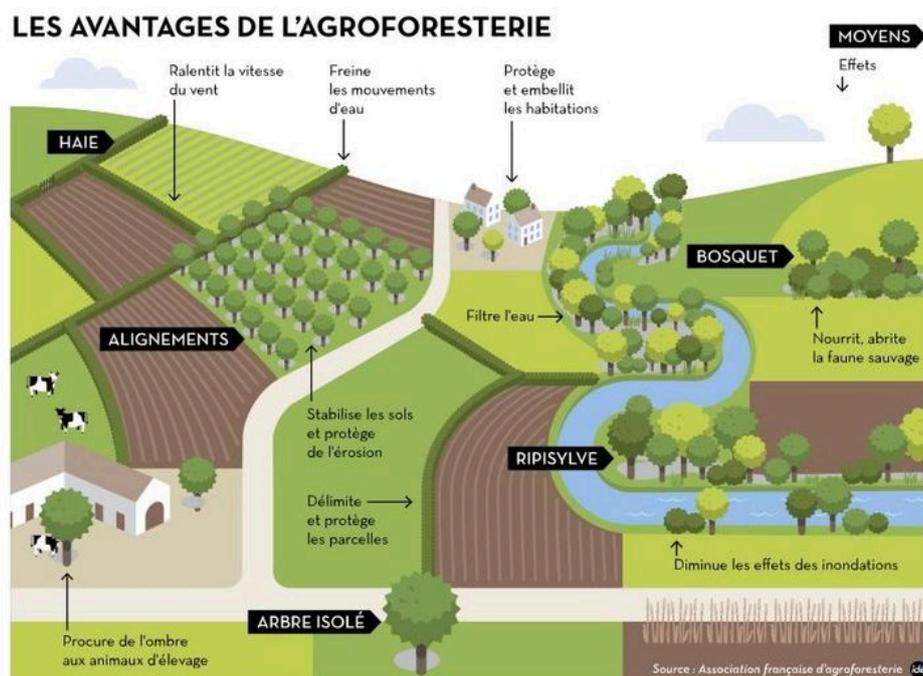
Pour améliorer la disponibilité en eau et la capacité des milieux à résister à des phénomènes de sécheresse ou de précipitations intenses, la commune souhaite mettre en place un projet d'agroforesterie. Le principe est celui de planter stratégiquement des arbres, haies, bosquets à côté des cultures agricoles, et d'en tirer de nombreux avantages : assurer la préservation et le renouvellement des ressources naturelles : eau, sols, biodiversité.

Avantages :

- Réduction des pertes d'eau par évaporation et purification des polluants de l'eau
- Développement de la biodiversité : insectes pollinisateurs, insectes auxiliaires des cultures qui limitent l'attaque de ravageurs
- Augmentation de l'humidité, ce qui amène à une réduction de l'irrigation des cultures agricoles
- Diversification de revenus

Inconvénients :

- Difficulté de mise en place
- Coût conséquent



DISCOURS DU MAIRE DE LA COMMUNE RURALE RIVE DROITE



DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports



PIREN Seine
Programme Interdisciplinaire
de Recherche sur l'eau et
l'environnement du bassin de
la Seine



ARB
AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



Illustration des personnages par Sybille Paumier